

## COMPTE-RENDU

### Réunion de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

*Jeudi 13 juin 2019 à 14h à Beaurepaire*

---

#### Ordre du jour de la réunion

1. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus
  2. Election du Bureau de la CLE par l'ensemble des membres de la CLE
  3. Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 10 décembre 2018
  4. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE
  5. Présentation du rapport annuel d'activités 2018
  6. Présentation du programme et des éléments budgétaires 2019
  7. Validation du dossier d'enquête publique
  8. Point sur le contrat de bassin Bièvre Liers Valloire
  9. Présentation de l'étude de suivi des eaux du bassin versant Bièvre Liers Valloire – Programme 2017 (Départements de l'Isère et de la Drôme)
  10. Questions diverses
- 

#### Relevé de conclusions

- Philippe MIGNOT est réélu président de la CLE.
  - Huit Vice-Présidents de la CLE sont élus.
  - La composition du Bureau de la CLE est adoptée.
  - Le compte-rendu de la CLE du 10 décembre 2018 est approuvé.
  - Le rapport annuel d'activités 2018 est approuvé.
  - Le programme et le budget prévisionnels 2019 sont approuvés.
  - Le dossier d'enquête publique est validé.
  - L'élaboration d'un contrat de bassin de mise en œuvre du SAGE est validée.
- 

### 1. Election du Président et des Vice-Présidents par le collège des élus

Jean PIN, en sa qualité de doyen d'âge, ouvre la séance pour annoncer l'ouverture de l'élection du Président de la CLE.

#### Election du Président de la CLE

Jean PIN fait appel à candidature pour le poste de Président parmi les membres du collège des élus.

Jean-Paul BERNARD propose la candidature de Philippe MIGNOT afin qu'il y ait une continuité dans la présidence de la CLE.

Philippe MIGNOT confirme sa candidature à la présidence de la CLE.

---

Jean PIN demande si quelqu'un souhaite que le vote soit réalisé à bulletin secret.

Le vote à bulletin secret n'est souhaité par aucun élu.

➤ **Philippe MIGNOT est élu Président de la CLE à l'unanimité.**

### **Election des Vice-Présidents de la CLE**

Philippe MIGNOT propose les candidats suivants pour les postes de vice-présidents :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Jean-Paul BERNARD (Bièvre Isère Communauté),
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Alain DELALEUF (Communauté de Communes Porte de DrômArdèche)
- 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Claire DEBOST (Conseil Départemental de l'Isère),
- 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Marie-Thérèse LAMBERT (Conseil Régional Auvergne – Rhône-Alpes),
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean PIN (Syndicat d'Eau Potable Valloire Galaure),
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : Max BARBAGALLO (Communauté de Communes de Bièvre Est),
- 7<sup>ème</sup> Vice-Président : Gérard BECT (Syndicat isérois des rivières Rhône aval),
- 8<sup>ème</sup> Vice-Président : Joël GULLON (Syndicat isérois des rivières Rhône aval).

Philippe MIGNOT fait procéder au vote de chaque Vice-Président par les membres du collège des élus.

➤ **Chaque vice-président est élu à l'unanimité.**

## **2. Election du Bureau de la CLE par l'ensemble des membres de la CLE**

Philippe MIGNOT propose, pour le collège des usagers et le collège des services de l'Etat, de garder la même composition que le Bureau précédent. Il propose également de conserver le Syndicat des Pisciculteurs du Sud Est, l'Association Départementale des Irrigants de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes en tant que personnes qualifiées au Bureau (c'est-à-dire sans pouvoir de vote).

➤ **La composition du Bureau proposée est adoptée à l'unanimité. La nouvelle composition du Bureau de la CLE est la suivante :**

Structures	Nom	
Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône	Philippe MIGNOT	<b>ELUS</b>
Bièvre Isère Communauté	Jean-Paul BERNARD	
Communauté de Communes Porte de DrômArdèche	Alain DELALEUF	
Conseil Départemental de l'Isère	Claire DEBOST	
Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	Marie-Thérèse LAMBERT	
Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaura	Jean PIN	
Communauté de Communes de Bièvre Est	Max BARBAGALLO	
Syndicat isérois des rivières Rhône aval	Gérard BECT	
Syndicat isérois des rivières Rhône aval	Joël GULLON	
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Monsieur le Président ou son représentant	<b>USAGERS</b>
Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère	Monsieur le Président ou son représentant	
Fédération de pêche de la Drôme	Monsieur le Président ou son représentant	
FRAPNA Isère	Monsieur le Président ou son représentant	
UNICEM	Monsieur le Président ou son représentant	<b>ETAT</b>
DDT de l'Isère	Monsieur le Directeur ou son représentant	
DDT de la Drôme	Monsieur le Directeur ou son représentant	
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur le Directeur ou son représentant	
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse	Monsieur le Directeur ou son représentant	

➤ **Le Syndicat des Pisciculteurs du Sud Est, l'Association Départementale des Irrigants de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation Territoriale de l'Isère, seront invités aux réunions du Bureau en tant que personnes qualifiées.**

### **3. Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 10 décembre 2018**

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle l'ordre du jour de la CLE du 10 décembre 2018 (cf. diaporama).

Philippe MIGNOT met au vote le compte-rendu de la CLE du 10 décembre 2018.

➤ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site du SAGE Bièvre Liers Valloire : <http://sageblv.weebly.com/>

### **4. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE**

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente les quatre avis émis par le Bureau depuis la dernière réunion de la CLE (cf. diaporama) :

- avis sur le projet de construction de la station de traitement et recyclage des eaux résiduaires industrielles de l'usine SIEGL,
- avis sur le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources Piscicoles (PDPG) de la Drôme,
- avis sur le dossier de candidature du SYGRED au portage de l'OUGC sur le bassin versant du Rhône dans sa partie drômoise,
- avis sur le projet de Scot des Rives du Rhône.

## 5. Présentation du rapport annuel d'activités 2018

Christel CONTANTIN-BERTIN rappelle l'obligation de la CLE d'établir un rapport annuel sur ses travaux et orientation. Elle présente le bilan des travaux de la CLE durant l'année 2018 (cf. diaporama) avec notamment la validation du projet de SAGE et du rapport environnemental par la CLE le 10 décembre 2018.

➤ **Le bilan d'activités de l'année 2018 est adopté à l'unanimité.**

## 6. Présentation du programme et des éléments budgétaires 2019

### ❖ Programme prévisionnel 2019

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le programme prévisionnel pour l'année 2019 (cf. diaporama) en décrivant les principales activités prévues :

- la procédure de consultation, d'adoption et d'approbation du SAGE avec un objectif d'approbation du SAGE en décembre 2019 ou janvier 2020,
- la finalisation de l'étude de hiérarchisation des priorités d'actions sur les zones humides de la partie drômoise du bassin versant,
- la finalisation et le suivi du Plan de Gestion de la Ressource en eau,
- l'élaboration d'un contrat de bassin participant à la mise en œuvre du SAGE.

Philippe MIGNOT met au vote le programme prévisionnel 2019.

➤ **Le programme prévisionnel de l'année 2019 est approuvé à l'unanimité.**

### ❖ Compte administratif 2018 et éléments budgétaires 2019

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le compte administratif 2018 (cf. diaporama). Elle précise ensuite que, suite à la fusion du SIAH Bièvre Liers Valloire pour former le SIRRA, il n'y a plus de budget annexe de la CLE mais qu'un budget analytique permet de connaître les frais spécifiques à la CLE. Elle présente les éléments budgétaires 2019 et précise que les participations des collectivités au fonctionnement de la CLE seront basées sur un montant équivalent à celui de 2018 (soit environ 61 000 €).

Philippe MIGNOT met au vote le budget prévisionnel 2019.

➤ **Le budget prévisionnel de l'année 2019 est approuvé à l'unanimité.**

## 7. Validation du dossier d'enquête publique

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le contenu du dossier d'enquête publique (cf. diaporama) et fait un point spécifique sur les documents qui n'avaient pas encore été validés par la CLE :

- le rapport de présentation et les éléments cadre du dossier,
- le bilan de la consultation.

➤ **Le dossier d'enquête publique est validé à l'unanimité.**

## 8. Point sur le contrat de bassin Bièvre Liers Valloire

Nadia BOUISSOU indique qu'il est proposé, suite aux discussions avec l'Agence de l'Eau, de réaliser un contrat de bassin de mise en œuvre du SAGE, d'une durée de 3 ans et reprenant les différents volets du SAGE (cf. diaporama). Ainsi, il est envisagé:

- que ce contrat soit élaboré et suivi par la Commission Locale de l'Eau,
- que le périmètre du contrat, basé sur celui du SAGE, soit étendu au bassin versant de la Sanne,
- de prévoir une validation du contrat par la CLE en fin d'année 2019.

Philippe MIGNOT indique qu'il a pris contact avec l'Agence de l'Eau afin de vérifier que l'ajout du bassin versant de la Sanne au périmètre du contrat ne retarderait pas l'avancée du SAGE et que l'Agence de l'Eau lui a envoyé un courrier confirmant cela.

Marc VEROT précise que l'Agence de l'Eau a proposé d'élargir le périmètre du contrat au bassin versant de la Sanne afin de doter ce bassin d'une instance de concertation et d'avoir une cohérence hydrographique permettant d'assurer les financements de l'Agence. Il ajoute que cela ne remet pas en cause le périmètre du SAGE et que le comité d'agrément ayant donné un avis sur le SAGE, c'est la CLE qui vaudra comité d'agrément du contrat de bassin, ce qui permet de renforcer la légitimité de la CLE.

Claire MORAND indique qu'il faudra ajouter dans le calendrier le passage du contrat en commission des aides de l'Agence de l'Eau.

➤ **L'élaboration d'un contrat de bassin de mise en œuvre du SAGE avec les conditions présentées (périmètre, gouvernance, calendrier) est validée à l'unanimité.**

## 9. Présentation de l'étude de suivi des eaux du bassin versant Bièvre Liers Valloire – Programme 2017 (Départements de l'Isère et de la Drôme)

Anne DOS SANTOS présente les résultats de l'étude de suivi des eaux du bassin versant Bièvre Liers Valloire réalisée en 2017 (cf. diaporama).

Jean-Paul BERNARD indique que les résultats ont dû s'améliorer depuis car il y a des améliorations constantes des systèmes d'assainissement (exemple de la station d'épuration de Bévenais).

Christian PECLIER précise que les résultats sont globalement en accord avec ceux du PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources Piscicoles) excepté sur les Veuzes où l'IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) est différent et où la pisciculture Font-Rome a un fort impact.

Anne DOS SANTOS répond que l'IBGN est très dépendant de la station de prélèvement et précise qu'en aval de la pisciculture, il a essentiellement été trouvé des nitrites.

Christian PECLIER indique que la pisciculture Font-Rome a demandé à pouvoir produire 900 Tonnes de poissons et que les services de l'Etat lui ont répondu que ce ne serait pas possible tant que la pisciculture ne serait pas conforme.

Philippe MIGNOT indique que ces analyses de la qualité des eaux seraient à refaire de manière cyclique afin de voir l'évolution.

Nadia BOUISSOU rappelle que cette étude a été faite en coordination entre les départements de l'Isère et de la Drôme et qu'il est envisagé de la refaire à la fin du contrat de bassin.

## 10. Questions diverses

### ❖ Décharges dans les anciennes carrières

Max BARBAGALLO indique que sur le bassin versant, des anciennes carrières sont devenues des décharges et pourraient avoir des conséquences négatives sur la nappe.

Jean-Paul BERNARD répond qu'il y a de nombreux piézomètres sur le territoire et que les problèmes seraient détectés s'il y en avait.

Max BARBAGALLO indique que des transformateurs au pyralène ont été enterrés dans des carrières étanches mais qu'il y a un risque qu'un jour elles ne soient plus étanches.

Jean PIN note que la qualité de la nappe s'améliore au niveau des captages prioritaires.

Jean-Paul BERNARD souligne le travail important fait les chambres d'agriculture et les agriculteurs sur les zones de captage.

### ❖ Remerciements

Christian DREVET souhaite exprimer les remerciements de la FRAPNA à l'équipe technique de la CLE et au Président et Vice-Présidents qui se sont fortement investis ces dernières années pour aboutir aux documents du SAGE et pour les habitudes de travail et de discussion entre les acteurs du bassin versant.

La séance est levée à 15h45.

---

Le Président de la CLE  
Philippe MIGNOT

## Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	MIGNOT Philippe	Président de la CLE, CC Entre Bièvre et Rhône
	BARBAGALLO Max	VP CLE, CC de Bièvre Est
	BERNARD Jean-Paul	VP CLE, CC Bièvre Isère
	BECT Gérard	Syndicat isérois des rivières Rhône aval
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DEBOST Claire	VP CLE, Conseil Départemental de l'Isère
	GUERRY Jean-Louis	CC Entre Bièvre et Rhône
	LAMBERT Marie-Thérèse	VP CLE, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
	NICAISE Claude	SM des Eaux Dolon Varèze
	PIN Jean	VP CLE, SI Eau Potable Valloire Galaure
USAGERS	ALVARES Christian	FDPPMA de l'Isère
	BAUDE Gilbert	FRAPNA Drôme
	GUIZARD Laurent	UNICEM
	DREVET Christian	FRAPNA Isère
	NORMAND Claude	CCI Nord Isère
	PECLIER Christian	FDPPMA de la Drôme
	DARLET Jean-Claude	Chambre d'Agriculture de l'Isère
ETAT	BALINT Frédéric	DDT de l'Isère
	CHARMASSON Christophe	Sous-Préfecture de Vienne
	MORAND Claire	Agence de l'Eau RMC
	DRUEL Bruno	DDT de la Drôme
INVITES	CHARMASSON Christophe	Sous-Préfecture de Vienne
	FRONTIER Marielle	Sous-Préfecture de Vienne
	HUOT-MARCHAND Aurélien	CCI Nord Isère
	LESAFFRE Nathalie	Conseil Départemental de la Drôme
	TOQUE Olivier	Conseil Départemental de l'Isère
	VERDEIL Daniel	Syndicat isérois des rivières Rhône aval
	VEROT Marc	Agence de l'Eau RMC
	COPPIN Hervé	Bureau d'études TERE0
	DOS SANTOS Anne	Bureau d'études TERE0
	BOUISSOU Nadia	Chargée de mission de la CLE
CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE	

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	CHALEON Aimé	Conseil Départemental de la Drôme	PIN Jean
	DURANTON Robert	Conseil Départemental de l'Isère	DEBOST Claire
	GULLON Joël	Syndicat isérois des Rivières Rhône aval	BECT Gérard
	NICOUD Christophe	CC de Bièvre Est	BARBAGALLO Max
	ROUX Raymond	CC Bièvre Isère	BERNARD Jean-Paul
ETAT	Agence française pour la biodiversité		MORAND Claire
	ARS Isère		DRUEL Bruno
	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes		BALINT Frédéric

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BOIDIN Patricia	Conseil Départemental de la Drôme
	DELALEUF Alain	VP CLE, CC Porte de DrômArdèche
	SAVIGNON Eric	CC Bièvre Isère
USAGERS	CLAVELMOROT Patrice	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	DOUCET Franck	Association Départementale des Irrigants de l'Isère
	MURGAT Roman	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
ETAT	M. le Préfet Coordonnateur de Bassin	

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	CESA Jean	SI d'Assainissement du Pays d'Albon
	GRAMBIN Roland	CA Pays Voironnais
	NEUDER Yannick	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
	MATHAN Gérard	CC Vals du Dauphiné
	ORIOU Gérard	CC Porte de DrômArdèche
	SPITTERS Stéphane	SIGEARPE
USAGERS	BOURGEOIS Yves	UFC Que Choisir
	DEYGAS Corinne	Chambre d'agriculture de la Drôme
	VALLET Gérard	ADARII
	Le Président ou son représentant	CCI Drôme
ETAT	M. le Préfet de la Drôme	
MEMBRE ASSOCIE	CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence	